

# Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis

## sur les pires formes de travail des enfants

### Burkina Faso

En 2021, le Burkina Faso a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a élaboré un plan de mise en œuvre pour la Stratégie nationale de lutte contre les pires formes de travail des enfants pour la période 2022–2023. Il a également signé un mémorandum d'accord avec le Nigeria pour lutter contre la traite des personnes et terminé une enquête nationale sur le travail des enfants. Toutefois, au Burkina Faso, des mineurs sont assujettis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture et l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de l'orpaillage artisanal. Le Code du travail n'identifie pas les activités dans le cadre desquelles les enfants peuvent effectuer des travaux légers. Par ailleurs, le gouvernement manquait de ressources pour faire respecter la législation sur le travail des enfants et n'a pas publié d'informations sur ses efforts en matière d'application de la législation sur le travail et du droit pénal.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce qu'une législation définisse les activités dans lesquelles des travaux légers peuvent être autorisés.	2016 – 2021
Application	Veiller à ce que les responsables de l'application du droit du travail reçoivent assez de ressources humaines et financières pour remplir leurs missions, notamment en recrutant suffisamment d'inspecteurs du travail pour correspondre aux recommandations de l'OIT, en effectuant un nombre d'inspections adéquat et en assurant le suivi après les inspections préliminaires de manière à vérifier la prise de mesures de réparation après mise en demeure de respecter les obligations relatives au droit du travail.	2009 – 2021
	Publier des statistiques sur les activités d'application du droit du travail, y compris le financement de l'Inspection du travail, le nombre d'inspecteurs du travail employés, le nombre et le type d'inspections du travail effectuées, le nombre d'infractions à la législation sur le travail des enfants constatées, le nombre de sanctions imposées et d'amendes perçues, le nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail, le nombre d'inspections de routine et ciblées effectuées et si des inspections inopinées ont été menées.	2009 – 2021

## Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Établir un mécanisme pour tenir un registre de tous les appels reçus par la ligne d'assistance téléphonique gratuite pour la protection de l'enfance du gouvernement, publier des données sur ce mécanisme et suivre les affaires de travail des enfants pour leur prise en charge par les organismes de répression ou les prestataires de services sociaux.	2015 – 2021
	Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal et les premiers intervenants suivent uniformément les procédures standard d'identification et d'orientation des victimes pour leur prise en charge.	2016 – 2021
	Publier des statistiques sur les activités d'application du droit pénal, notamment la formation initiale, les cours de perfectionnement, les enquêtes effectuées, les infractions constatées, les poursuites lancées, les condamnations obtenues et les sanctions imposées, et sur l'existence d'un mécanisme d'orientation réciproque pour prise en charge entre les autorités pénales et les services sociaux.	2016 – 2021
	Veiller à ce qu'un mécanisme d'orientation pour prise en charge entre les autorités pénales et les services sociaux soit opérationnel.	2019 – 2021
	Prendre des mesures actives, notamment s'assurer du fonctionnement d'un mécanisme, afin de veiller à ce que des enfants ne soient pas incarcérés ou sanctionnés abusivement ou victimes de maltraitance uniquement en raison d'actes illégaux commis directement en raison de leur assujettissement aux pires formes de travail des enfants, notamment comme enfants soldats.	2020 – 2021
Coordination	Veiller à ce que tous les organismes de coordination soient actifs et en mesure de remplir leurs missions comme prévu.	2020 – 2021
	Veiller à ce que les organes de coordination disposent de ressources adéquates, telles que des ordinateurs et de l'électricité, pour remplir leurs missions.	2015 – 2021
	Améliorer les processus et procédures de coordination et de collaboration entre les ministères, les services de répression et les services sociaux.	2019 – 2021
Politiques gouvernementales	Veiller à ce que des mesures soient prises pour mettre en œuvre les principales politiques relatives au travail des enfants et publier les résultats des mesures mises en œuvre au cours de la période visée par le rapport.	2020 – 2021

---

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

---

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
Programmes sociaux	Créer un programme social pour veiller à ce que les enfants vulnérables notamment déplacés internes aient accès à l'éducation, et ainsi réduire leur risque d'exposition aux pires formes de travail des enfants.	2020 – 2021
	Améliorer l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité et d'autres coûts tels que les uniformes, en augmentant le nombre d'écoles et d'enseignants dans les zones rurales, en assurant l'accès à des transports abordables, et en mettant un terme aux violences dans les écoles.	2010 – 2021
	Veiller à ce que tous les enfants soient enregistrés à la naissance et que les déplacés internes aient accès aux papiers nécessaires pour avoir accès aux services sociaux, notamment à l'éducation.	2010 – 2021
	Veiller à ce que des mesures soient prises pour mettre en œuvre les programmes sociaux fondamentaux de lutte contre le travail des enfants au cours de la période visée par le présent rapport et publier des informations sur ces mesures.	2020 – 2021
	Développer les programmes existants pour qu'ils s'attaquent pleinement au travail des enfants dans la production du coton et l'orpaillage.	2009 – 2021

---